

Val-au-Perche

Le Perche du 25 juin 2025

411 mots

Vétuste, l'école élémentaire André Barbet va faire peau neuve

Ambitieux, durable et pensé pour le territoire : ces mots-clés définissent le projet de rénovation et de reconstruction porté par la Communauté de communes (CdC) des collines du Perche normand et la commune de [Val-au-Perche](#).

Le début des travaux à l'école publique André Barbet est annoncé pour la fin de l'année ou en début 2026.

Une passoire thermique

« Il fallait vraiment réhabiliter cette école et redonner des espaces de vie plus agréables pour les enseignants, nos personnels et les enfants », explique [Isabelle Thierry](#), la présidente de la CdC.

« Il s'agit d'un bâtiment très ancien qui date des années 70. Il était nécessaire de le rénover. Au-delà de la problématique de passoire thermique, il y a un sujet d'accessibilité des locaux qui est important face à des espaces plus forcément adaptés aux besoins des élèves. Il y a aussi une réelle ambition environnementale à travers la rénovation énergétique de ces bâtiments », ajoute [Sébastien Thirouard](#), le maire de [Val-au-Perche](#).

Une conception bioclimatique

L'expérience acquise lors de la rénovation de l'école publique de [Bellême](#) en 2023, un chantier qui a duré deux ans, représente un avantage non négligeable. « Par exemple, on s'est entouré d'un assistant à maîtrise d'ouvrage - AMO -, ça nous a permis de nous sécuriser et d'avoir une approche moins hasardeuse », précise [Isabelle Thierry](#).

L'architecte a eu pour obligation d'utiliser un minimum de matériaux biosourcés pour les isolants, les menuiseries, ce qui favorisera aussi le confort en été.

La nouvelle cour sera pensée selon la méthode oasis, une pratique courante à [Paris](#), permettant d'envisager de nouveaux usages pour celle-ci et de créer de véritables îlots de fraîcheur. Elle sera végétalisée et les élèves auront accès à des potagers individuels par classe. Un objectif d'au moins 60% d'économie d'énergie est fixé à l'ensemble du bâtiment rénové.

Un budget de 8 M€

Le budget de 8 millions d'euros tout compris, incluant l'AMO et la maîtrise d'œuvre, sera financé en grande partie par la Banque des Territoires. Des financements complémentaires seront apportés par l'État et, pour l'accueil de loisirs, la [CAF](#) et la [MSA](#).

L'enjeu est important pour l'attractivité du territoire, et en particulier pour la ville de [Val-au-Perche](#). Derrière la dimension écologique et économique, avec une construction moins énergivore, il s'agit surtout de proposer des services et des structures d'accueil de qualité, maintenir et attirer les familles, lutter contre l'érosion de la population...



L'école élémentaire de Val-au-Perche, un bâtiment ancien, avant sa prochaine transformation. Le
Perche